

## Les tendances de création : repères et perspectives

2 OCTOBRE 2023 - DISTANCIEL

### 1. Objectifs

L'art contemporain est aujourd'hui entendu comme une culture du présent et infiltre toutes les strates du quotidien et de la société. La diffusion des tendances reste cependant opaque pour nombre de professionnels en connexion avec les arts visuels.

La formation **Tendances de création : repères et perspectives** identifie et analyse les tendances de création détectées lors des dernières biennales et foires internationales majeures. Elle résume et structure des repères fondamentaux et met en perspective les évolutions possibles. Cette formation est à destination des professionnels de l'art contemporain, de la mode, du luxe, de la communication, du marketing.

### 2. Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour pouvoir participer à la formation.  
La seule nécessité concerne le respect du cadre réglementaire en vigueur.

### 3. Intervenants

**Nina Rodrigues-Ely** : [nina.re@observatoire-art-contemporain.com](mailto:nina.re@observatoire-art-contemporain.com)

Expert en art contemporain et marché de l'art, directrice de l'Observatoire de l'art contemporain  
[https://www.observatoire-art-contemporain.com/agence\\_prospective/equipe.php](https://www.observatoire-art-contemporain.com/agence_prospective/equipe.php)

**Valentin Heinrich** : [valentin.h@observatoire-art-contemporain.com](mailto:valentin.h@observatoire-art-contemporain.com)

Sociologue et consultant en intelligence économique, directeur éditorial de l'Observatoire de l'art contemporain

[Lien vers les biographies des intervenants.](#)

### 4. Durée

La formation s'étale sur une durée de 7 heures (4 modules de 1h45).

### 5. Modalités d'évaluation

L'Observatoire de l'art contemporain évalue la bonne acquisition des connaissances par le stagiaire de manière continue par le système participatif de questions / réponses tout au long du stage. Une évaluation a lieu avant la formation (niveau de départ) et à l'issue (niveau des acquis suite à la formation).

## 6. Programme

DATES À DÉFINIR	
<p><b>MODULE 1</b> Introduction générale et présentation des participants</p> <p><b>Typologies des tendances de création</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'analyse sociologique des tendances</li> </ul> <p>Sociologie des tendances Phénomène de balancier, phénomène de cascade Observations dans le monde de l'art Mimétisme, distinction et Effet Matthieu Prophétie autoréalisatrice et manipulation de marché</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Typologie sélective des tendances contemporaines</li> </ul> <p>Peinture(s) Travail des archives et chronosophie Collectifs d'artistes et activisme Hybridité, postcolonialisme et mondialité Sciences, nouvelles technologies et cyberspace</p> <p><b>Questions - Réponses</b></p> <p><b>MODULE 2</b></p> <p><b>Blockchain, NFT et art contemporain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction au phénomène de la Blockchain</li> </ul> <p>Principes de la blockchain et glossaire Désintermédiation - Traçabilité - Décentralisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cryptomonnaies et tokens</li> </ul> <p>Historique des crypto-monnaies Tokenisation et similitudes avec l'art contemporain Jeton fongible et non-fongible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• NFTs et art contemporain</li> </ul> <p>Définitions et contexte Cas Beeple et tendances actuelles NFT et ses limites</p> <p><b>Questions - Réponses</b></p>	<p><b>MODULE 3</b></p> <p><b>Art, anthropocène et écologie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'écologie, un courant d'hier ...</li> </ul> <p>Concept et contextes Artistes précurseurs et expositions références Qu'est ce que l'anthropocène? Pourquoi parler d'anthropocène aujourd'hui?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs typologies de l'art en lien avec l'écologie</li> </ul> <p>Andrew Brown et les 5 RE/ Paul Ardenne et les créateurs verts Rendre visible, sensibiliser, engager, anticiper les futurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Épiphénomène ou émergence ?</li> </ul> <p>Quelle place dans les institutions? Les grands acteurs du domaine</p> <p><b>Questions - Réponses</b></p> <p><b>MODULE 4</b></p> <p><b>Marché organique, tiers-lieux et collectifs d'artistes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tiers-lieux : une notion qui chemine</li> </ul> <p>Approches anthropologiques Cas d'études spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Artist-run-space: un tiers-lieu atypique?</li> <li>• Urbanisme transitoire: vivier d'artistes en devenir</li> <li>• Collectifs d'artistes</li> </ul> <p>Émergence du phénomène : une approche sociologique Panorama des collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché organique</li> </ul> <p>Marché organique : tisser une toile Sources d'inspirations</p> <p><b>Questions - Réponses</b></p>

## 7. Modalités et délais d'accès

La formation est délivrée en distanciel via l'application Zoom auprès d'un **nombre limité de 5 bénéficiaires. L'application est à télécharger avant le début de la formation**

**Un lien de connexion vous sera transmis après la confirmation de votre inscription.**

La méthode pédagogique privilégiée s'appuie sur des Powerpoint et de nombreux cas d'étude analysés issus de la ressource exclusive de l'Observatoire de l'art contemporain ainsi qu'une incitation participative de type « coaching ».

## 8. Inscription

Valentin Heinrich - [formation@observatoire-art-contemporain.com](mailto:formation@observatoire-art-contemporain.com)

Observatoire de l'art contemporain, 24 rue des Tournelles, 75004 Paris - Tel : 07 53 63 06 05

## 9. Participant

Nom / Prénom: .....

Organisation / Service: .....

Adresse: .....

Code postal ..... Ville ..... Pays .....

Tél. .... Fax.....

E-mail .....

N° TVA .....

Si différentes :

Adresse de convocation

.....

Adresse de facturation

.....

S'inscrit à la formation **Les tendances de création : repères et prospectives** le 2 OCTOBRE 2023, au :

prix employeur de 800 euros hors taxes, soit 960 euros TTC (TVA à 20 % incluse)\*.

prix particulier de 400 euros hors taxes, soit 480 euros TTC (TVA à 20 % incluse)\*.

**Vous souhaitez participer à notre formation mais vous avez des difficultés de paiement, contactez-nous.**

*\*Les frais de participation comprennent la participation à l'ensemble de la formation et les supports de présentation.*

*Vous pouvez joindre Valentin Heinrich, + 33 (0)7 53 63 06 05 - [Valentin.h@observatoire-art-contemporain.com](mailto:Valentin.h@observatoire-art-contemporain.com), pour toute question sur les modalités de participation. Oac-agence est un organisme de formation. Son numéro d'enregistrement est le 11756193575. Oac-agence est en cours de certification Qualiopi.*

## 10. Règlement

Par chèque à l'ordre de Oac-agence

Par virement bancaire. BPPC Marseille – Saint Giniez

**IBAN** FR76 1460 7000 6406 4211 4700 053 - **BIC** CCBPFRPPMAR

Au reçu d'une facture

Date : ..... Signature et cachet :

Observatoire de l'art contemporain

Adresse postale : 24 rue des Tournelles, 75004 Paris - Tel : 07 53 63 06 05

Site : [observatoire-art-contemporain.com](http://observatoire-art-contemporain.com)

SIRET 381 350 685 000 32 - Numéro d'activité : 11756193575 - TVA FR 20 381 350 685

**Vous recevrez une lettre de convocation confirmant l'enregistrement de votre inscription, un questionnaire pour détailler vos attentes et une facture valant convention de formation. Sur simple demande, nous pouvons vous transmettre une convention de formation ou un contrat de formation.**

## **11. Modalités pratiques**

Lieu de formation : Via l'application Zoom, à télécharger avant le début de la formation

**Un lien de connexion vous sera transmis après la confirmation de votre inscription.**

## **12. Accessibilité aux personnes handicapées**

Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter dès que possible notre référent handicap Valentin Heinrich pour évaluer ensemble vos besoins et voir quelles solutions sont envisageables pour vous accompagner, vous former ou vous orienter.

## **Conditions générales de vente**

*En cas d'annulation, formulée par écrit 10 jours avant la formation, les droits d'inscription, moins 15 % de frais de dossier, seront remboursés. Au-delà, aucun remboursement ne sera effectué et les frais seront dus en totalité mais les personnes inscrites pourront se faire remplacer. Oac-agence se réserve la possibilité de faire évoluer le contenu ou de changer d'intervenants. Si par suite de circonstances majeures, Oac-agence ne pouvait assurer à la date prévue la tenue de la session de formation, elle s'engage à proposer de nouvelles dates de remplacement. En cas de litige entre les parties, seul le tribunal de commerce de Paris est réputé compétent.*